

Quoi de neuf ?

www.chevrières.fr

 *commune de Chevrières - Isère*

Octobre 2022 N° 119

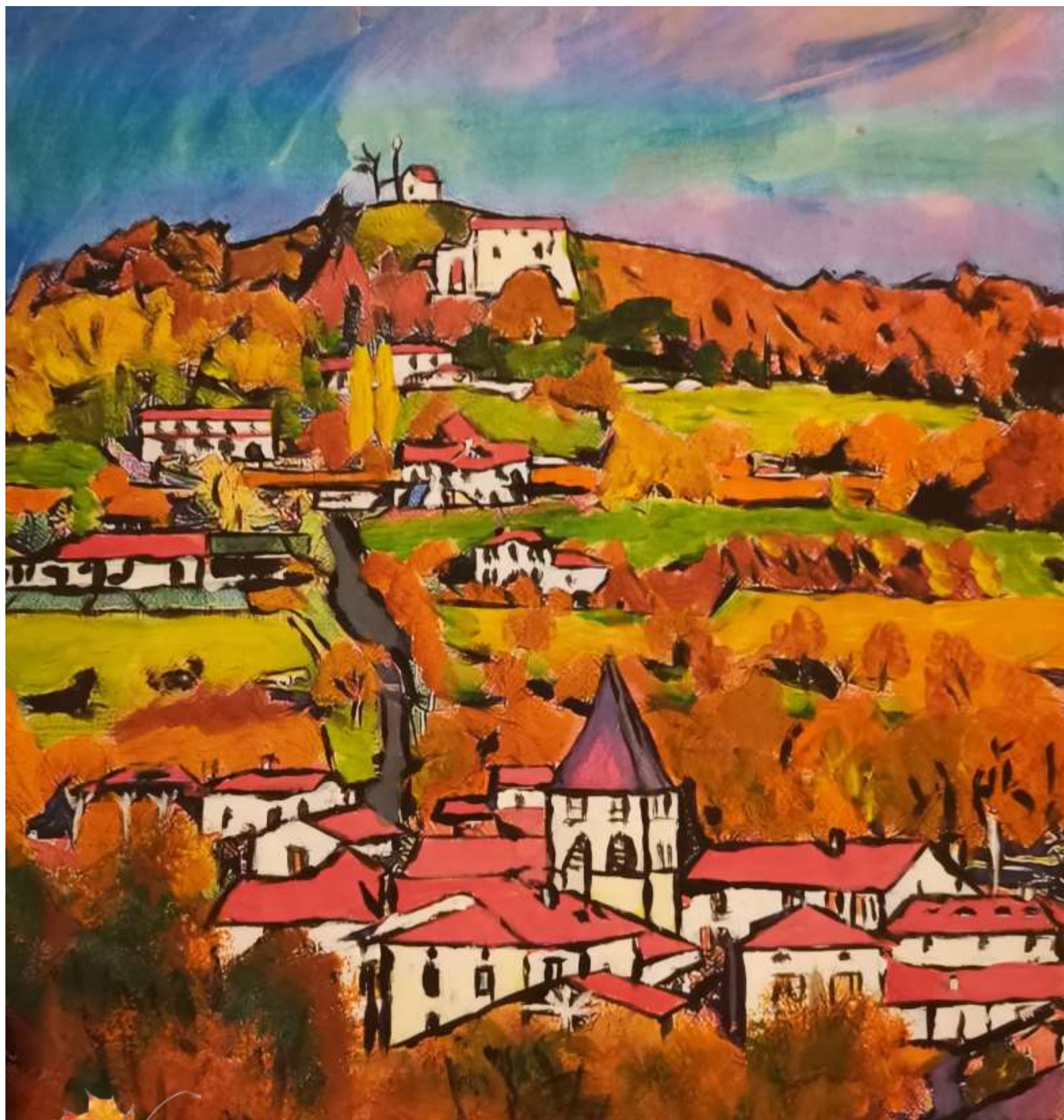


Tableau représentant Chevrières peint à l'aquarelle acrylique par FETIC Bianca

Bulletin communal de Chevrières



Vie communale p.4

- * L'actualité du village
- * Les travaux de voirie
- * PAV : tri, collecte et incivilités
- * Sécheresse : Que faire si vous voyez des fissures....
- * Vœux du Conseil Municipal

Du côté des écoles p.17

- * Syndicat Intercommunal Scolaire
- * Le numérique aux écoles
- * Le transport scolaire
- * Le Service Périscolaire menacé
- * Que fait-on au sein de la Garderie Périscolaire ?
- * La Cantine Scolaire de St-Appolinard a déménagé
- * Mais qui sont les agents de la cantine?
- * Une année avec l'APE : on en redemande

Vie Associative p.28

- * Le Club du Golat
- * L'AFR et sa gymnastique
- * Les sapeurs-pompiers de Chevrières Murinais
- * Paroisse - AEP
- * Le Clac
- * Bartifelle
- * Le Yoga
- * Les Kumbayas

Chroniquesp.40

- * Les sous des écoles Laïques ont l'âge de l'école publique

Les acteurs du village..... p.42

Services p.43

Informations p.45

VOUS ÊTES ARRIVÉ DEPUIS PEU DANS LA COMMUNE.

Vous êtes nouveau sur la commune, merci de venir vous présenter en Mairie aux horaires d'ouverture et ainsi connaître les informations nécessaires concernant votre nouvelle commune et les démarches à accomplir suite à votre installation.

- FERMETURE DE LA MAIRIE - VACANCES DE NOËL

**La Mairie sera fermée du Vendredi 23 Décembre au Dimanche 01 Janvier 2023.
Réouverture le Lundi 02 Janvier 2023**

LA MAIRIE - EN CONTACT AVEC VOUS

**10 Place Vincendon Dumoulin
38160 Chevrières
Tél : 04 76 64 10 56**

Email : mairie.chevrieres38@orange.fr

Site Internet : www.chevrieres.fr

f Page facebook : Commune de Chevrières - Isère

**Ouverture au public : lundi 18h à 19h30 /
Mercredi 8h à 11h30 et de 17h00 à 19h00
Permanence téléphonique : Lundi au Jeudi
de 8h00 à 12h00**

- TOURNÉE DES CHEMINS -

Comme chaque année, le conseil municipal va effectuer sa traditionnelle « tournée des chemins » le samedi 05 Novembre 2022. Ne vous étonnez pas de voir plusieurs voitures se suivre en arpentant le village !

Directeur de la publication : ROUSSET Franck
Ont participé à la rédaction : agents communaux, élus, associations et habitants
Impression : Multiplan
Date de tirage : Semaine 43
Tirage : 450 exemplaires

Edito du Maire



La trêve estivale est finie. Le rythme de notre quotidien a regagné en puissance. Les écoliers ont repris le chemin de l'école. 137 bambins arpentent les routes de nos communes tous les jours pour venir recevoir l'enseignement de notre république dans nos communes du regroupement pédagogique. Tout le monde a repris son travail dans un climat redevenu tempéré, en terme météorologique.

La vie de notre village est toujours dynamique. Les festivités de cet été ont très bien fonctionné. Les associations sont toujours au rendez vous pour animer le village, et nous pouvons remercier très chaleureusement les bénévoles qui ont donné de leur temps dans la réalisation des activités, ainsi que tous celles et ceux qui sont venus participer d'une manière ou d'une autre.

Le conseil municipal a fait le choix en 2022 de poursuivre et d'amplifier le fleurissement du village. Lors de sa traversée, il est très agréable de profiter des couleurs que nous offrent les fleurs et de la mise en valeur de nos bâtiments.

L'équipe municipale travaille depuis son arrivée sur plusieurs gros projets au sein du village qui apporteront du développement économique, de l'attractivité, et encore plus de dynamisme dans le lien social.

Une nouvelle caserne pour l'équipe des sapeurs-pompiers de nos communes va voir le jour en 2023. Le permis est validé et les travaux démarreront fin 2022, début 2023.

Voilà quelques notes positives dans ce monde de turbulence... malgré tout il fait bon vivre à Chevrières.

Je vous donne rendez-vous le 14 janvier à 18h30 pour les vœux du conseil municipal aux Chevriérois et Chevrières.

Franck Rousset



➡ L'ACTUALITÉ DU VILLAGE

Les travaux de l'entrée Nord du Village sont en fin de réalisation. Les rétrécissements mis en place sur la route de Roybon ont permis de rendre plus sûre cette zone, tout en proposant une entrée de village agréablement fleurie.

Après les rétrécissements fleuris, nous avons réalisé un chemin piéton sur la gauche de la route afin de desservir les trois maisons à l'entrée de la commune.

La zone piétonne à droite de la route sera prolongée jusqu'à l'entrée du parking de l'école maternelle. Enfin, le passage piéton à hauteur de l'impasse Effantin et Château Gaillard est conservé pour relier celle-ci à la zone piétonne se trouvant à droite.



PENSEZ AUX ENFANTS QUI L'EMPRUNTENT, ROULEZ DOUCEMENT !



En parlant de fleurissement, nous remercions Philippe pour tout le travail qu'il fournit pour que notre commune soit la plus belle lors de ses journées estivales et pour nous mettre des étoiles dans les yeux à chaque traversée de notre village.

Le conseil municipal mène une réflexion sur la sécurisation de l'entrée Sud du village où nous pouvons constater, dans l'article suivant, que les véhicules circulent à une vitesse excessive.

Vie Communale

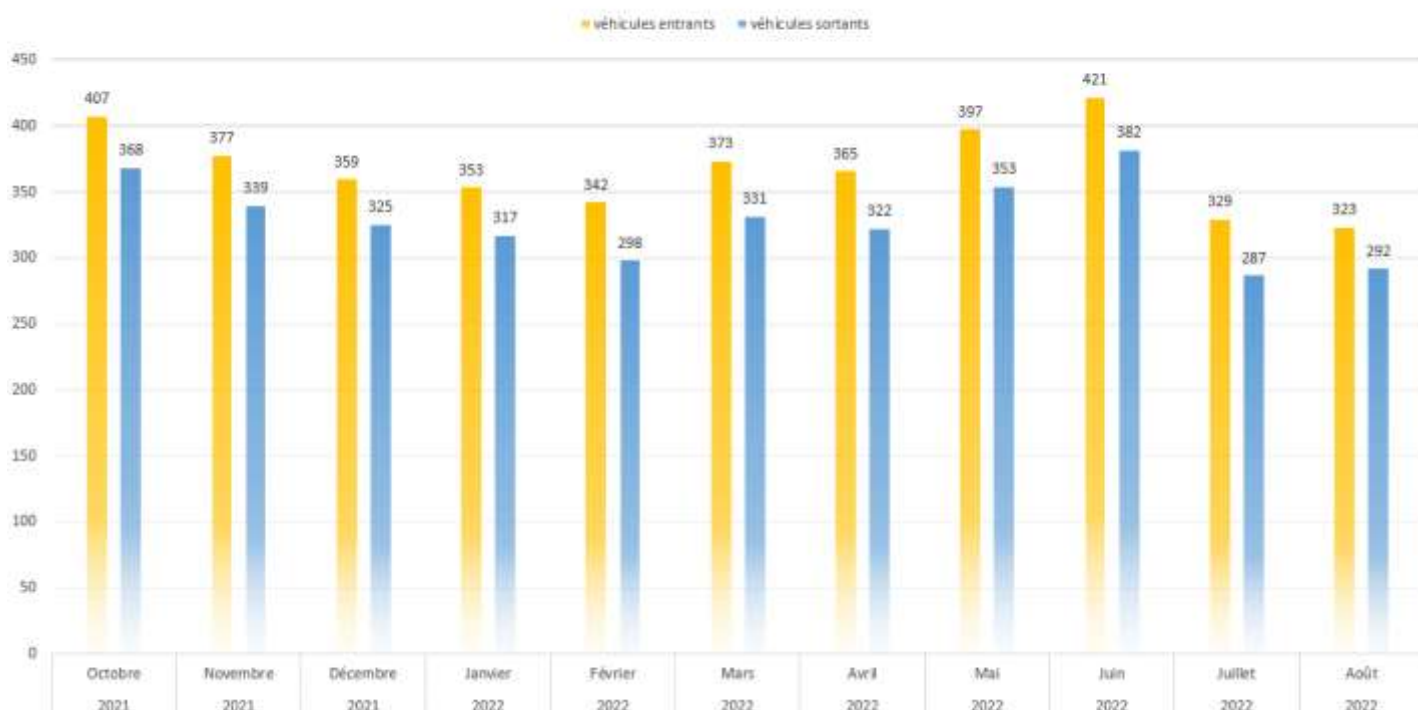
IL EST URGENT POUR CHACUN D'ENTRE NOUS D'ADOPTER UNE CONDUITE RESPONSABLE !

A l'instar de l'entrée Nord du village, l'entrée Sud de notre village a été dotée d'un radar pédagogique il y a déjà quelque mois. Un radar qui se trouve face au point d'apport volontaire et qui a déjà permis de collecter quelques informations intéressantes à propos des véhicules circulant sur ce tronçon. Le radar a enregistré des vitesses montant jusqu'à 126 km/h.

Les informations enregistrées ont été relevées au début du mois de Septembre. Et surprise : de nombreux automobilistes semblent n'avoir que faire de la limitation de vitesse fixée à 50 km/h. Pire, de nombreux véhicules roulent deux fois plus vite. Le conseil municipal appelle à la responsabilisation de chacun : "Certes, une zone peut toujours être aménagée pour ralentir la vitesse. Mais **n'est-il pas urgent pour chacun d'entre nous d'adopter une conduite responsable ?**"

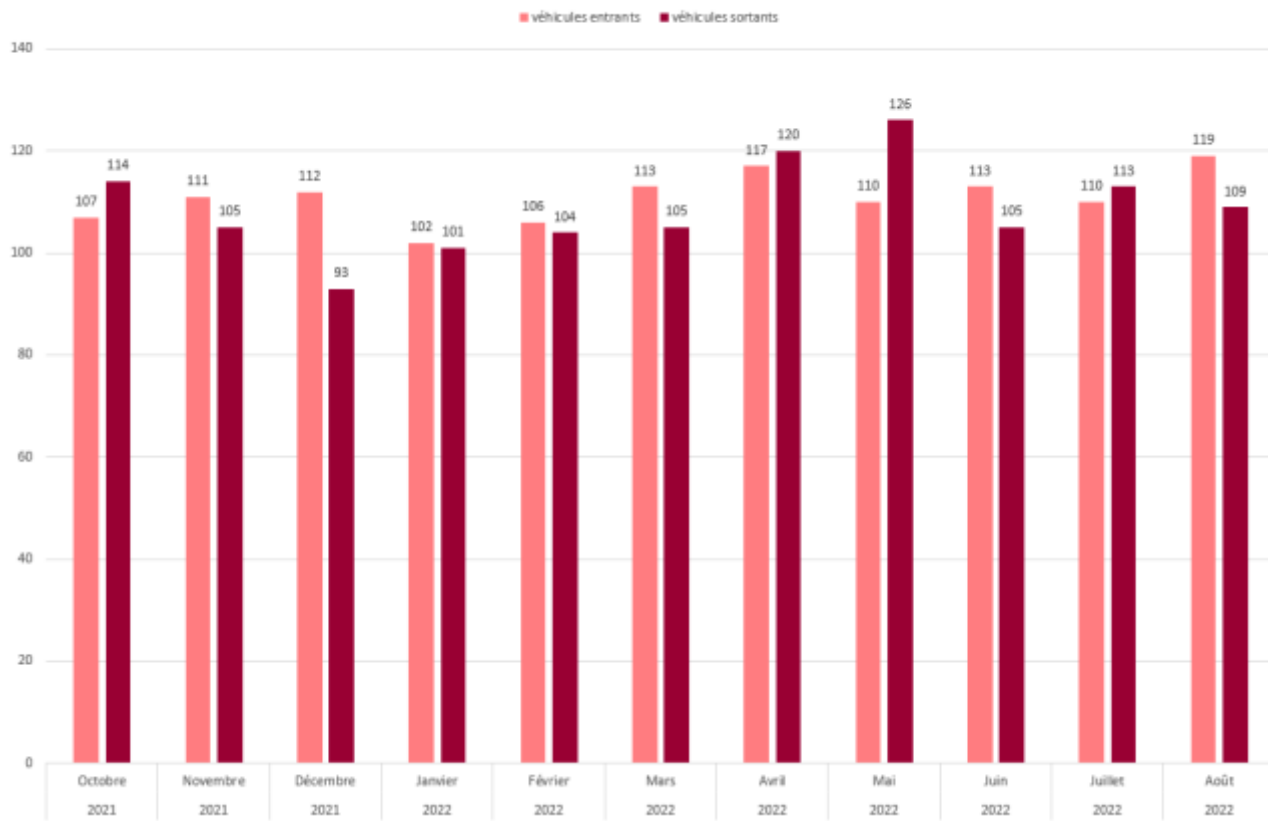
Les chiffres parlent d'eux-mêmes...

NOMBRE MOYEN DE VEHICULES PAR JOUR



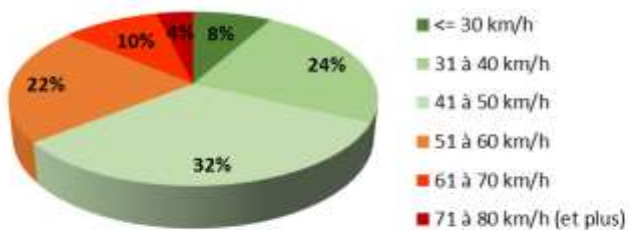
Vie Communale

Vitesse maximale enregistrée

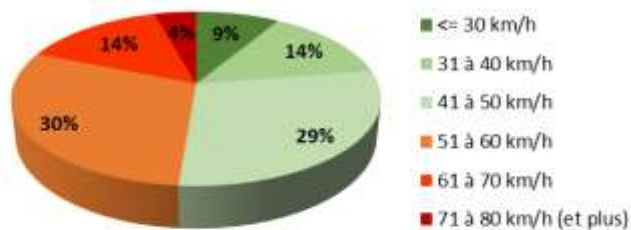


Répartition de la vitesse sur les six derniers mois

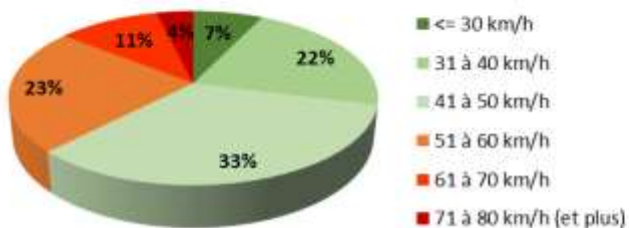
Véhicules entrants sur Mars 2022



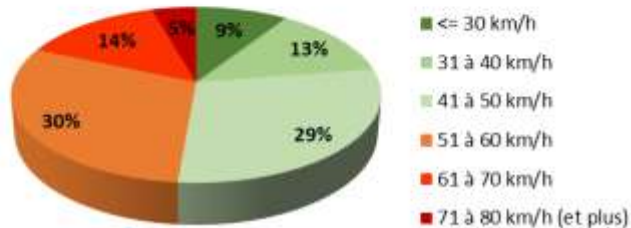
Véhicules sortants sur Mars 2022



Véhicules entrants sur Avril 2022

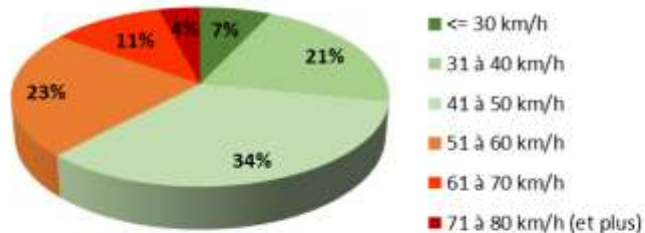


Véhicules sortants sur Avril 2022

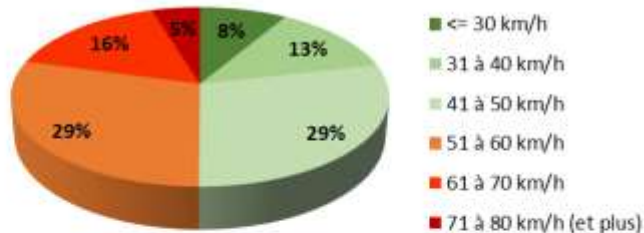


Vie Communale

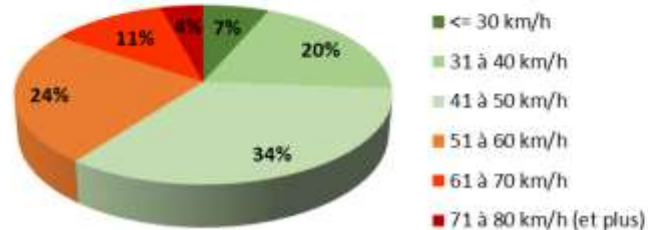
Véhicules entrants sur Mai 2022



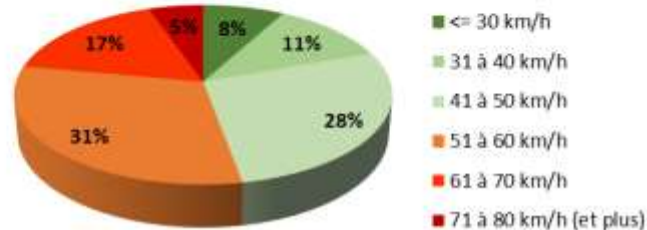
Véhicules sortants sur Mai 2022



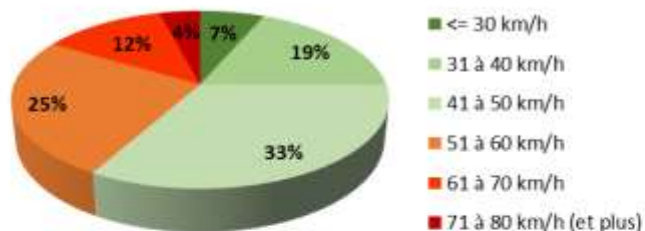
Véhicules entrants sur Juin 2022



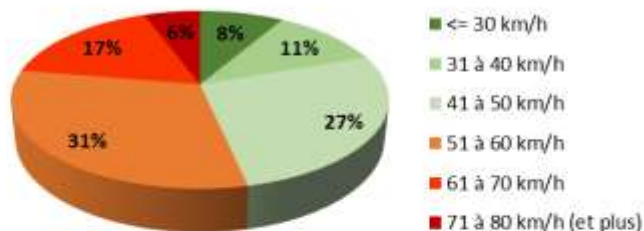
Véhicules sortants sur Juin 2022



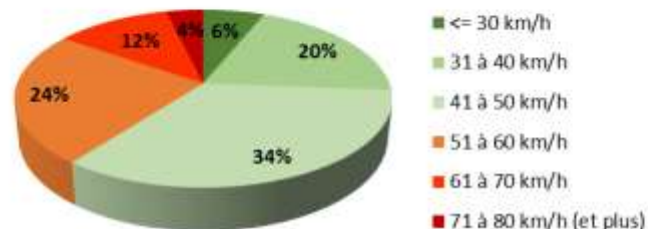
Véhicules entrants sur Juillet 2022



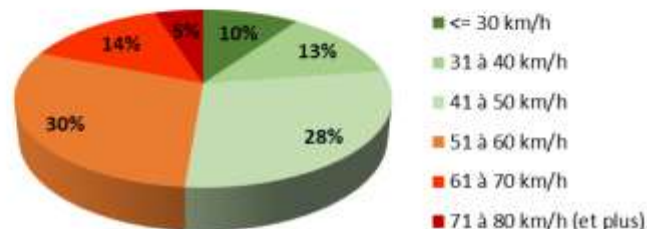
Véhicules sortants sur Juillet 2022



Véhicules entrants sur Août 2022



Véhicules sortants sur Août 2022



Vie Communale

• Les travaux de voirie

Cette année, les travaux effectués de réfection de voirie ont concerné les chemins suivants :

- Chemin de la Couronne
- Route de Murinais
- Route de Saint-Marcellin



• PAV : tri, collecte et incivilités...

A l'heure où notre planète est en danger, le **tri des déchets** ménagers est l'**action individuelle nécessaire à la sauvegarde de notre environnement**. Les actions jugées les plus efficaces pour celle-ci sont la réduction des déchets et de la consommation d'énergie.

Simple à effectuer grâce aux dispositifs en place dans notre communauté de communes, et suite à plusieurs incivilités constatés sur certains Points d'Apports Volontaires, nous souhaitons vous rappeler le fonctionnement de ceux-ci et des différentes déchèteries.

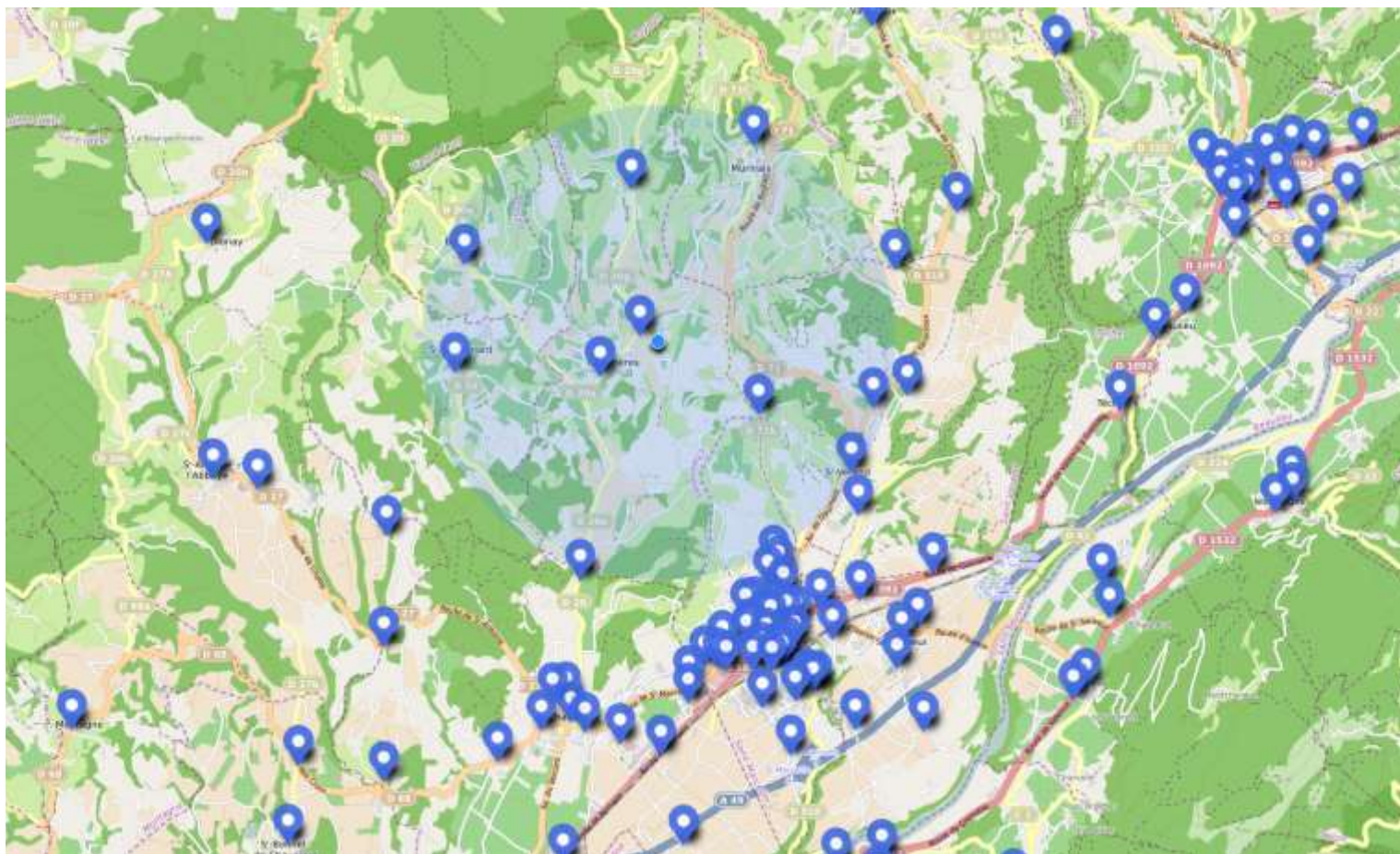


Vie Communale

Vous trouverez ci après les fréquences de vidages des moloks d'ordures ménagères résiduelles :

- ✓ Quartier Blagneux - Route de Lyon : Lundi matin, Mardi après-midi et vendredi matin
- ✓ Village - Route de Chatte : Mardi après-midi et vendredi matin
- ✓ Quartier Fresse et Sellé - Route de Murinais : Mardi après-midi et vendredi matin
- ✓ Quartier La combe - Route de Roybon : Mardi après-midi

Si vous passez quelques heures avant le vidage, il est possible que les moloks soient remplis. Dans ce cas, nous vous demandons, dans la mesure du possible de bien vouloir mettre vos sacs d'ordures dans un autre molok sur les 202 points que compte la communauté de communes plutôt que les laisser au pied de celui qui est plein. C'est malheureusement notre employé communal qui ramasse vos déchets par la suite et quand il fait cela, il ne peut pas faire autre chose à la place.



Emplacements de PAV non loin de Chevrières

De plus, il est fréquent que les moloks d'ordures ménagères soient remplis avec des déchets recyclables et notamment des bouteilles en plastiques. Nous vous rappelons donc les règles de tri ci-après :

DANS LE CONTENEUR DE TYPE **molok**



LES ORDURES MÉNAGÈRES

BON A SAVOIR

Dans un sac fermé de 30 l maximum



En triant au maximum nos déchets, que reste-t-il :

- Les verres et assiettes de tables (cassés), les couverts composés de plusieurs matières ;
- Les produits d'hygiène corporelle : brosse à dent, rasoir et lames jetables, coton, couches, tampons et serviette hygiéniques, lingettes, coton-tige... ;
- Les déchets alimentaires non compostables : os, arrêtes, laitages, croûtes de fromage, noyaux, coquille de fruit de mer, huile de friture.

COMPOSTER C'EST AUSSI RECYCLER !



Nos déchets organiques peuvent eux aussi avoir une "nouvelle vie". En les compostant, ils deviennent un fertilisant naturel pour le jardin. Sont concernés :

- Les déchets de cuisine : épluchures de fruits et légumes, restes de fruits gâtés, marc de café et filtres, sachets de thé et infusion, coquilles d'oeufs concassées...
- Les déchets de jardin : tonte de haies et de gazon séché, feuilles mortes, fanes de légumes, fruits et légumes abîmés, cendres, sciures et copeaux de bois...



AAAHHHH !!!



Rappel concernant le composteur du cimetière :

Merci de retirer vos pots de fleurs avant de les mettre dans le composteur.

Le plastique ne se composte toujours pas !

BON A SAVOIR

La Communauté de communes propose des composteurs et lombricomposteurs à tarifs réduits (16, 23, 50 €). Elle accompagne les projets de compost semi-collectif (quartier, lotissement...).

Informations : ☎ 04 76 38 66 03

@ tri.dechets@saintmarcellin-vercors-isere.fr

Vie Communale

DANS LE LE CONTENEUR JAUNE

LES EMBALLAGES MÉTALLIQUES



Bien vidés,
pas besoin de laver !



Le conteneur jaune collecte aussi les bouchons plastiques ou métalliques !

LES BOUTEILLES & FLACONS EN PLASTIQUE



Bien vidés,
pas besoin de laver !



Le conteneur jaune collecte aussi les bouchons plastiques ou métalliques !

LES EMBALLAGES ALIMENTAIRES PLASTIQUES



Emboîter des pots de yaourt ça tient moins de place, mais ça pose un problème pour le tri... Alors on laisse tout en vrac !



LES CARTONS FINS & BRIQUES ALIMENTAIRES



Aplatissez-les, ça tient moins de place !

Les cartons épais
vont à la déchèterie !



Les conteneurs jaunes sont vidés à la fréquence suivante :

- ✓ Quartier Blagneux - Route de Lyon : Mardi matin et vendredi après-midi
- ✓ Village - Route de Chatte : Mardi matin et vendredi après-midi
- ✓ Quartier Fresse et Sellé - Route de Murinais : Mardi matin
- ✓ Quartier La combe - Route de Roybon : Mardi matin

Vie Communale



DANS LE
LE CONTENEUR

BLEU

LES PAPIERS, JOURNAUX & MAGAZINES



En vrac !



BON A SAVOIR

Le film plastique qui achemine votre publication préférée continue sa route dans le conteneur jaune.



DANS LE
LE CONTENEUR

VERT

LES EMBALLAGES EN VERRE



Sans bouchon
ni couvercle !

BON A SAVOIR

Les couvercles et bouchons métalliques vont au conteneur jaune. Les bouchons en liège vont au molock.

RAPPEL :

Les lingettes doivent être jetées aux ordures ménagères et non dans les toilettes ! Cela pollue la station d'épuration!



LES DÉCHÈTERIES



L'accès aux trois déchèteries intercommunales est gratuit pour les particuliers, habitant l'une des quarante sept communes de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté.

3 DÉCHÈTERIES

Saint-Quentin sur Isère : ZA du Gouret
Saint-Sauveur : 150 route de la croix de May
Vinay : ZA les levées

	Saint-Quentin sur Isère	Saint-Sauveur	Vinay
Lundi	13h30 - 18h	9h - 12h / 13h30 - 18h	9h - 12h / 13h30 - 18h
Mardi	-	10h - 18h	13h30 - 18h
Mercredi	9h - 12h / 13h30 - 18h	9h - 12h / 13h30 - 18h	9h - 12h / 13h30 - 18h
Jeudi	-	9h - 12h / 13h30 - 18h	13h30 - 18h
Vendredi	-	10h - 18h	9h - 12h / 13h30 - 18h
Samedi	9h - 18h	9h - 18h	9h - 18h

BON A SAVOIR

UNE QUESTION, UN RENSEIGNEMENT ?  04 76 38 66 03

En déchèterie, il y a aussi des heures et jours de pointe : les samedis et lendemains de jours fériés et de fête (Noël). Si vous avez la possibilité d'éviter ces moments, vous diminuerez votre temps d'attente.

Adaptez et sécurisez votre chargement pour venir en déchèterie. Si vous utilisez une remorque, sanglez-la pour que vos déchets ne se dispersent pas sur la route au risque de créer des accidents.

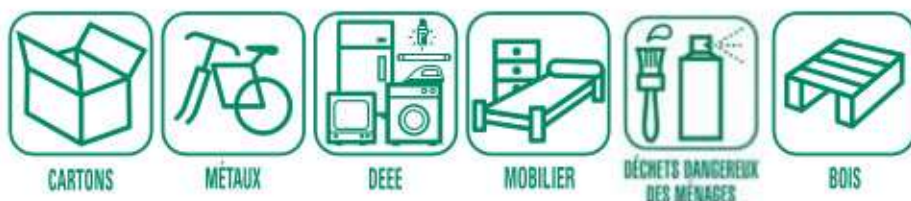
Vie Communale

LA DÉCHÈTERIE MOBILE



La déchèterie mobile est un dispositif innovant mis en place en 2019 par la Communauté de communes. Ce service de proximité rapproche les habitants les plus éloignés des trois déchèteries intercommunales. Son accès est uniquement réservé aux particuliers.

Plusieurs fois par mois, la déchèterie mobile s'installe sur différentes aires d'accueil du territoire pour collecter :



Les déchets verts et les gravats ne sont pas collectés par la déchèterie mobile. Ils sont déposables uniquement en déchèterie.



Passages de la
déchèterie mobile

10h30-12h30
& 13h-16h

OCTOBRE
Vendredi 21

NOVEMBRE
Jeudi 24

**BON A
SAVOIR**

Pour connaître les dates, horaires et lieux de passage de la déchèterie mobile : en version numérique, la page facebook et le site (www.saintmarcellin-vercors-isere.fr) de la Communauté de communes : en version papier, des flyers sont disponibles dans votre mairie.

ACCÈS EN DÉCHÈTERIE DES PROFESSIONNELS

Les déchèteries intercommunales sont accessibles gratuitement aux professionnels du territoire ayant signé une convention avec Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté.

La convention définit la liste des déchets issus de l'activité professionnelle acceptés et refusés en déchèterie. Elle établit aussi la liste des dépôts dont le coût est facturé aux professionnels.

Informations et contact : ☎ 04 76 38 66 03

@ tri.dechets@saintmarcellin-vercors-isere.fr

BON A SAVOIR

Un professionnel (artisan, commerçant, agriculteur, industriel...) produit des déchets non ménagers, issus de son activité.

LES DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS INFECTIEUX



Les activités de soins génèrent une quantité croissante de déchets, dont ceux à caractère infectieux : matériels et matériaux piquants ou coupants : seringue, aiguille, petits matériels de soins : tubulures, sondes, drains, canules...

POUR LES PARTICULIERS (patients en auto-traitement ou leur entourage)

Les patients peuvent récupérer des conteneurs auprès des pharmacies du territoire membre du réseau DASTRI. La restitution des conteneurs peut se faire gratuitement auprès des mêmes officines ou à l'accueil du site de valorisation à Saint-Sauveur.

Pour connaître les pharmacies : www.dastri.fr/nous-collectons

POUR LES PROFESSIONNELS du secteur médical

En plus de leur propre filière et sous réserve de convention (voir ci-dessous), les professionnels peuvent également utiliser la collecte organisée la première semaine de chaque mois à l'accueil du site de valorisation à Saint-Sauveur.

PRÉSERVONS NOTRE ENVIRONNEMENT



Laisser volontairement des déchets au pied des conteneurs ou en pleine nature est interdit.

La brigade intercommunale de l'environnement intervient pour sensibiliser aux bonnes pratiques et pour sanctionner les contrevenants.

LES SANCTIONS ENCOURUES

Tout contrevenant risque les sanctions suivantes :

Infraction	Référence législative	Montant
Non-respect de la réglementation en matière de collecte des déchets	Article R. 632-1 du Code Pénal Article R. 541-76 du Code de l'Environnement	150 € (contravention 2 ^e classe)
Abandon de déchets	Article R. 633-6 du Code Pénal	450 € (contravention 3 ^e classe)
Entrave à la liberté de circulation sur la voie publique	Article R. 644-2 du Code Pénal	750 € (contravention 4 ^e classe)
Abandon de déchets transportés dans un véhicule	Article R. 635-8 du Code Pénal Article R. 541-77 du Code de l'Environnement	1 500 € (contravention 5 ^e classe)

Ainsi qu'une sanction administrative de 200 € pour un constat de dépôt de déchets identifiés, pour les frais de nettoyage occasionnés.

Le meilleur des déchets est celui que l'on ne produit pas !
L'évolution de nos modes de consommation nous fera progressivement parvenir à cet objectif.

C'est par exemple, favoriser les achats de produits en vrac à ceux sur emballés et préférer les produits réutilisables aux jetables !





➡ SÉCHERESSE : QUE FAIRE SI VOUS VOYEZ APPARAÎTRE DES FISSURES SUR VOTRE MAISON ?

Si vous constatez des fissures sur les murs de votre maison, **merci de vous rapprocher du secrétariat de Mairie.**

En effet, avant que les assurances n'entrent en jeu en vue d'une éventuelle indemnisation, il faut que la commune soit reconnue en **état de catastrophe naturelle.**

Pour cela, il faut que la commune saisisse la préfecture, qui doit elle-même saisir le ministère de l'Intérieur. Puis, si un décret ministériel inscrit au Journal officiel déclare l'état de catastrophe naturelle, le sinistré, une fois averti du décret, dispose alors de **10 jours pour avertir son assurance de la déclaration de sinistre.**



Du côté des écoles

➡ SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE

Ce jeudi 1er septembre a sonné la fin des vacances pour les enfants de toute la France et notamment pour les enfants de nos côteaux ! Les enfants de nos quatre villages , Bessins, Chevrières, Murinais et Saint Appolinard ainsi que leurs parents ont partagé un moment d'heureuses retrouvailles.

Le regroupement intercommunal scolaire comporte cette année encore six classes regroupées sur trois sites différents, soit 137 élèves au total. Plus précisément, ils sont 45 maternelles et 92 élémentaires.

Chevrières compte deux sites :

- l'école maternelle où nous retrouvons nos petites, moyennes et grandes sections réparties en deux classes dont les deux enseignantes Mmes Bith Marie-Florence (PS-MS) et Busi Sandrine (MS-GS) sont secondées par deux agents spécialisés des écoles maternelles (ATSEM), Mmes Hugonin Marie-Gabrielle (PS-MS) et Rojat Cécile (MS-GS).

Classe des PS/MS



Classe des MS/GS



- L'école élémentaire où nos plus grands CM1 et CM2 se préparent pour leurs futures années de collège grâce à leurs enseignantes Mme Fraile Laurie (CM1) et Mme Paris Sylvie (CM2 et directrice du site de Chevrières) complétées toutes les deux par M. Patin Laurent (un mardi sur trois en CM1 et le vendredi en CM2)

Classe des CM1



Classe des CM2





A Murinais, Mme Hot Sandra, enseignante des CP et CE1, a également en charge la direction de ce site.



De même, Sur le site de Saint-Appolinard, la direction est assurée par l'enseignante des CE1-CE2, Mme Cohet Marie-Pierre, complétée par M. Patin Laurent, les jeudis.



Le numérique aux écoles

L'année dernière, le syndicat intercommunal scolaire s'est vu attribuer une subvention de la part du ministère de l'éducation nationale afin d'équiper ses écoles en numérique. En conséquence, les classes de Mme Paris et Mme Hot ont pu être équipées chacune d'un tableau numérique interactif.

Tableau numérique installé dans la classe de Mme HOT



Du côté des écoles

Les classes de Mme Fraile et Mme Cohet avaient été équipées quant à elles de vidéos-projecteurs interactifs en 2019.

De plus, grâce à cet investissement, des ordinateurs portables ainsi que des tablettes ont pu venir compléter les stocks déjà présents; ce qui permet une meilleure cohésion de groupe lors de travaux informatiques.



Tableau numérique installé dans la classe de Mme Paris

Le transport Scolaire

Nos communes étant en regroupement intercommunal scolaire, les familles bénéficient d'un transport scolaire gratuit pour les primaires (à compter de 3 ans révolus). Trois cars différents convergent des quatre villages pour se retrouver à 8h20 sur le site de Chevrières où chaque enfant est pris en charge par les agents périscolaires. Pour Chevrières direction les écoles, pour les autres communes direction des cars respectifs qui déposent vos enfants à l'école correspondante.

Vous pouvez retrouver toutes les informations nécessaires à ces transports (ligne PAPPB) sur le site: <https://carsisere.auvergnerhonealpes.fr/>

Nous vous conseillons de créer un compte où vous pourrez configurer des alertes afin de vous tenir informé des possibles perturbations sur la ligne (notamment en cas de neige).

**La Région**
Auvergne-Rhône-Alpes

Vous êtes à la recherche
d'un **métier de contact**
près de chez vous ?
Pourquoi pas **conducteur**
de cars scolaires ?

**1 000 POSTES DE
CONDUCTEURS**
À POURVOIR POUR LA RENTRÉE 2022-2023
PLUS D'INFOS : 04 26 73 30 20



Du côté des écoles

➡ LE SERVICE PÉRISCOLAIRE MENACÉ—LE SIS vient en aide aux associations

Suite aux assemblées générales des associations de la cantine scolaire des côteaux et de la garderie périscolaire « La Cabotte à Lou Petiot », et par manque de bénévoles, la dissolution de l'association de la cantine scolaire et la suppression des postes de vice-président, vice-trésorier et vice-secrétaire (n'ayant pas six membres pour former le nouveau bureau) ont été votées.

Conformément aux statuts, l'association de « La Cabotte à Lou Petiot » est formée d'un conseil d'administration constitué d'un minimum de trois membres élus pour un an par l'assemblée générale. Ces membres sont les suivants :

- Président : M. Josselin Arnauld (Papa de Eulalie en MS et Titouan en PS)
- Secrétaire : Mme Estelle Marsalle (Maman d'Anna en CE2 et Louise en GS)
- Trésorière : Mme Mélie Antelme (Maman de Nour en GS et Gwen en PS)

Le nouveau conseil d'administration n'envisageant pas d'assumer seul la responsabilité au quotidien des activités périscolaires, le syndicat Intercommunal scolaire de Bessins, Chevrières, Murinais et Saint-Appolinard, ainsi que les membres de l'association ont travaillé ensemble pour trouver une solution pérenne et continuer ainsi à assurer un service de qualité à un coût raisonnable.

De ce fait, les services périscolaires, à savoir les activités cantine et garderie ont été repris et seront administrés par le syndicat scolaire (fonctionnement, encadrement des agents, gestion administrative). L'association, quant à elle, aura à charge de gérer des événements afin d'assurer un coût moindre aux familles utilisant ces activités périscolaires et de créer du lien entre les parents et les fédérer. En conséquence, il a été signé une convention qui lie l'association de La Cabotte à Lou Petiot et le syndicat Intercommunal Scolaire. Celle-ci a pour but de reverser une partie des excédents au syndicat intercommunal scolaire au titre de la contribution collective des familles..

En cas de non-activité de l'association quelle qu'en soit la cause, le syndicat sollicitera les parents à hauteur du coût réel du service de garderie et de restauration.

La Cabotte à Lou Petiot s'invite au P'tit Marché de Chevrières avec la mise en place d'une buvette !!!!



Mardi 18 Octobre 2022 : Oktoberfest !

Venez fêter octobre autour d'une bière et d'une assiette du marché.

Mardi 13 Décembre 2022 : Noël approche !

Venez déguster un vin chaud et récupérer vos commandes d'agrumes et chocolats de Noël.

Mardi 4 Avril 2023 : Vive le printemps !

Venez récupérer vos commandes de pognes et chocolats de Pâques

Du côté des écoles

QUE FAIT-ON AU SEIN DE LA GARDERIE PÉRISCOLAIRE !

Cette année à la rentrée de Septembre, Bianca a rejoint l'équipe de la garderie déjà composée de Marina et de Philippe.

Pour immortaliser ce jour si important qu'est le jour de la rentrée, l'équipe et les enfants de la garderie ont réalisé un cadre photo Booth coloré ! Celui-ci a été parfait pour prendre en photo la trombine de tous les p'tits Mômes et qui a pu décorer nos règles de vie !

La rentrée scolaire est faite, l'été prend fin, et nous arrivons tout doucement vers l'automne. Voilà deux bricolages tout mignons qui ont été proposés et réalisés par les enfants à la garderie.



L'automne est arrivé ! Nous allons pouvoir observer de magnifiques couleurs, la nature va nous offrir de belles choses. Pour décorer deux portes dans la garderie, l'équipe a réalisé deux arbres d'automne multicolore avec toutes les petites mains des enfants.



L'équipe a ensuite proposé aux enfants de réaliser de jolies mosaïques faites de grains naturels ou teintés, collés sur des assiettes en carton pour le plus grand plaisir des p'tits Loups.

• Le hérisson des feuilles :

Le hérisson est un adorable habitant de la forêt aimé de nombreux enfants. Pour cette raison, Marina, Philippe et Bianca ont décidé de faire une petite activité avec les enfants sur ce sujet.



Pour rappel :

la garderie est ouverte en période scolaire tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h00 à 8h30 et de 16h20 à 19h00

❗ Nouveau numéro de téléphone de la garderie : 07.87.68.96.38

3 animateurs sont en charge des enfants du regroupement : Marina DAMJANOVIC , Philippe GUTIERREZ et Bianca FETIC .



➡ LA CANTINE DE SAINT-APPOLINARD A DÉMÉNAGÉ

Et oui !!!! La cantine de St Appolinard a profité des vacances d'été de ses petits pour faire peau neuve.

Celle-ci a déménagé de la petite cantine dans l'ancienne salle d'art plastique d'école. Le mobilier a été renouvelé en totalité.

Le 1^{er} septembre 2022, les enfants ont donc pu découvrir la nouvelle cantine bien jolie avec plus de place et les décorations faites et mises en place par Bianca, afin de donner l'envie à tous de manger plus sereinement.



Du côté des écoles

➡ MAIS QUI SONT LES AGENTS DE LA CANTINE ?

Vos enfants mangent régulièrement à la cantine voire tous les jours. Vous entendez souvent vos enfants parler de Bianca, Aline, Philippe, Marina, Martine, Brigitte ou Louisa mais vous ne mettez pas un visage sur un nom... Alors nous vous présentons les agents qui prennent soin de vos enfants pendant la pause méridienne :

Les Agents !



Du côté des écoles

➔ UNE ANNÉE AVEC L'APE... On en redemande !!



L'Association des Parents d'Élèves du RPI des Coteaux s'est réjouie d'avoir retrouvé une activité presque normale, après deux années compliquées en raison de la situation sanitaire.

Voici un petit bilan de l'année 2021 2022 écoulée....

La Journée des Lutins...en 2021 !!

Le Père Noël et ses Lutins (masqués) étaient bel et bien au rendez-vous cette année, le samedi 4 décembre à Chevrières.



De nombreuses familles ont bravé le froid et les virus pour venir admirer les jolis **bricolages** réalisés par les enfants dans leurs classes, récupérer leurs **sapins** de Noël, savourer des **crêpes** ou des **gâteaux** et bavarder autour de la **buvette**.

Les **arts créatifs** étaient à l'honneur durant la première partie de l'après-midi. Les enfants ravis ont butiné entre l'atelier **attrapes-rêves** et l'atelier **poterie**, sans oublier les stands de **peinture** aux brous de noix, de **coloriages** et de **découpages** divers et variés. La salle des fêtes s'est parée de somptueuses décorations, que chacun a ensuite été fier de

rapporter chez soi.

En fin d'après-midi, la fête a battu son plein avec l'entrée en scène des **Colporteurs de rêve**, venus présenter un spectacle poétique et dansant mêlant la musique et les acrobaties.



Et en 2022... La journée des lutins se déroulera **le samedi 3 décembre** en co-animation avec le CLAC de Chevrières qui proposera un marché de producteurs et un son et lumière ce jour là aussi. Vous pourrez ainsi **récupérer votre sapin commandé et profiter avec vos enfants des ateliers bricolages, contes, ateliers artistiques, ...** proposés par nos bénévoles.

En mars 2022, l'après-midi jeux !!

L'**après-midi jeux** s'est tenue à **Saint-Appollinard** le samedi 19 mars dans une ambiance printanière.

À l'extérieur, les plus téméraires en ont profité pour s'essayer au maniement du **fleuret** avec Pierre, maître d'armes au **Cercle d'Escrime** de Saint-Marcellin, accompagné de quelques escrimeurs en herbe.... Nous tenons ici à remercier Pierre qui a donné de son temps et il paraîtrait même qu'il y a quelques recrues supplémentaires cette année... 😊



Les curieux pouvaient aussi relever le défi du **Rallye-photo**, et sont partis à la découverte des environs avec une mission spéciale : débusquer une série de symboles mystérieux disséminés sur leur parcours à partir de simples images... Tous ont bien mérité leur récompense !

Dans la salle des fêtes, **différents espaces ludiques** ont fait la joie des enfants et des parents : tapis d'éveil tout doux pour les bébés, coin lecture moelleux au milieu des coussins, tables dédiées aux jeux de société, aires de construction, jeux d'adresse ou jeux géants.... **Des jeux pour tous les goûts et pour tous les âges.**



Du côté des écoles

La **buvette**, comme la **petite restauration** proposée le soir, ont connu un certain succès également.

Enfin, l'après-midi jeux était l'occasion de distribuer les traditionnels **paniers garnis**. Comme l'année dernière, les familles étaient invitées à choisir entre deux formules :

*les **gourmands** ont commandé la sélection de délicieux produits locaux à prix coûtant

*les **joueurs** vendaient quant à eux les 20 cases de leur grille pour faire gagner au plus chanceux le fameux panier.

Histoire de vous mettre l'eau à la bouche pour l'année prochaine, voici le contenu des paniers version 2022 :

- une bouteille de jus de pommes (Damien Philibert, St-Antoine),
- une bouteille d'huile de noix (Jérémy Ruzand, St-Hilaire),
- une grande bouteille de bière (brasserie La Pleine Lune, Chabeuil),
- un pâté (Ferme du Rossat, St-Vérand),
- un Saint-Marcellin et un Saint-Félicien (fromagerie Le Murinois).

Et l'après-midi jeux en 2023 ??? Elle se déroulera **le dimanche 26 mars** et sera encore une fois **dédiée aux jeux sous toutes leurs formes....** Jeux de construction, en bois, de plateau, jeu de piste (?), ... c'est en préparation. Vous pourrez aussi à cette occasion **recupérer vos paniers garnis selon les mêmes formules** que l'année dernière et nous réfléchissons à solliciter d'autres intervenants pour une autre découverte....



**... enfin, clou de l'année scolaire...
la Fête des écoles !!**

C'est sous un soleil de plomb agrémenté d'un vent chaud que l'année festive de l'APE a connu son point culminant le **samedi 18 juin au clos des tilleuls à Chevrières**.

C'est le **spectacle** concocté par les enfants et leurs maîtres(ses) qui a ouvert les festivités. Au programme, danses, chants, sketches et acrobaties rythmées. Et, malgré un défaut de micro chacun a pu apprécier le spectacle grâce à la qualité d'écoute offerte par le public aux artistes en herbes. Merci à lui.



A la sortie du spectacle, les **stands de jeux** ont été pris d'assaut ainsi que le **triporteur de « OYO Food Truck »**. Mathieu aux commandes a régalié de kakigori - glaces japonaises- parents et enfants qui se pressaient à son stand. L'après-midi a été ponctuée par l'annonce du nom des gagnants des 5 premiers lots de la **tombola**. Bravo à eux.





L'expo d'art temporaire des œuvres des élèves du RPI avait aussi pris ses quartiers au clos des tilleuls. Les parents ont ainsi pu admirer puis récupérer les œuvres de leur enfant. Statues à la Calder, dripping à la manière de Jackson Pollock, planisphère et monuments du monde en poterie, pixel art, ... Il y en avait pour tous les goûts. De quoi rêver et voyager. Preuve que nos enfants bénéficient d'une vraie ouverture à l'art.

Enfin, la journée s'est terminée dans une belle ambiance accompagnée des Hot-Dog à la New-Yorkaise proposés par « OYO Food Truck » et préparés de main de maître par Dorothée.



Une belle journée, une bonne ambiance festive et des enfants ravis...
Vivement l'année prochaine !!

Un grand merci à notre animateur son, aux bénévoles nombreux et souriants, aux enseignantes, à « OYO Food Truck », aux parents et aux enfants qui ont tous fait de cette journée une réussite !!!

Et la Fête des écoles de 2023 alors ?!!! Rien n'est encore défini... nos petites têtes blondes venant juste de rentrer pour une nouvelle année. **Une seule chose de sûre... réservez votre vendredi 16 juin après l'école....** On vous prépare une fête de l'école façon guinguette !!!

... Et en clôture d'année : le rallye de Saint-Marcellin

Comme chaque année, les bénévoles des 2 associations autour des écoles du RPI - l'APE et La Cabotte à Lou Petiot (périscolaire du RPI) - vous ont retrouvés avec plaisir à la **buvette de rallye** installée à la sortie de Chevrières. Ils ont proposé aux nombreux spectateurs des spéciales **du vendredi 1^{er} juillet au samedi 2 juillet, une buvette et une restauration rapide**. Malgré un peu (trop d'après certains ☺) d'attente, l'ambiance était là encore au rendez-vous et festive !!!

Trop d'attente ? Et oui, malgré la coordination des deux associations, nous tenions à remercier le CLAC ainsi que M. Rousset, maire de Chevrières pour leurs nombreux coups de mains !!!

... Et en 2023 ? Le rallye de Saint Marcellin se tiendra **les 30 juin et 1^{er} juillet**. La buvette devrait là encore être assurée par l'APE et La Cabotte à Lou Petiot.... Mais le problème du nombre de bénévoles reste entier...

Alors, **si vous êtes fondu de rallye**, que vous soyez **anciens bénévoles dans les associations ou nouveaux arrivants**, si vous **souhaitez poursuivre l'aventure rallye avec nous**, n'hésitez pas, faites-vous connaître, il y a de la place pour tout le monde !!!

Si vous **êtes parents d'élèves sur l'une des écoles du RPI**, vous avez été **cordialement invités à l'AG de l'association qui s'est tenue le vendredi 30 septembre à 20h30** à la salle des fêtes de Chevrières. Il y a été question du bilan moral et financier de l'association ainsi que du renouvellement d'une partie de son équipe de choc puisque certains ont rendu leur tablier pour cause de passage au collège... ☺ On y a aussi évoqué les nouvelles idées et propositions pour renouveler l'évènementiel de nos communes.

A l'heure de l'impression de cet article, rien n'est encore connu, ni voté. Si vous souhaitez des informations sur le nouveau CA ou autre, n'hésitez pas à nous joindre.



Zoom sur le projet de l'APE

(à l'usage de tous ceux qui voudraient nous rejoindre) :

☺ L'APE est une association **pour les enfants**. Elle contribue au **financement des projets** mis en place par les enseignants dans le cadre de leurs programmes (activités sportives, artistiques, culturelles), tout en offrant l'occasion à tous de **partager des moments conviviaux** dans les villages du RPI.

☺ Pour ne citer que quelques exemples, les enfants de maternelle ont pu assister cette année à un spectacle au Diapason, les CP ont participé à des ateliers poterie, les CE ont découvert le ski de fond, et les CM se sont initiés au chant et au street art.

Envie de nous rejoindre le temps d'une réunion, d'une manifestation, ou d'une année scolaire ?

N'hésitez plus, faites-vous connaître à l'adresse ape38160@gmail.com ; plusieurs postes seront bientôt à pourvoir, toutes les idées neuves sont les bienvenues !

Merci à tous les membres actifs et à tous les bénévoles de l'association qui à chaque occasion font vivre l'association et permettent d'offrir à nos enfants des moments festifs et conviviaux permettant ensuite le financement de projets annuels portés par les enseignants. Merci aussi à eux.



Vie associative

➡ AU CLUB DU GOLLAT

Cette année 2022 a retrouvé un semblant de normalité : Assemblée Générale en janvier ; annulation, par prudence, du Concours de coinche et pétanque en mars ; repas cabri en avril ; Concours en mai (avec une participation réduite de moitié par rapport à l'avant-COVID).

Le 28 juillet, nous renouons avec les sorties, et une cinquantaine d'entre nous, ne déroge pas à l'humeur du moment avec une mini-croisière sur le lac de Monteynard et un périple en Matheysine à bord du petit train de La Mure, qui n'est pas tombé en panne, encouragé par les chansons de notre groupe...

Le 11 Août, cette année encore, notre pique-nique se déroule dans la Salle des Fêtes, pour cause de canicule. L'an dernier, c'était le froid qui nous avait fait nous abriter. Mais les conditions météo n'ont pas interdit aux boulistes de profiter du Clos des Tilleuls, tandis que les adeptes de jeux plus tranquilles restaient à l'intérieur.

Le repas des Anniversaires a été l'occasion de déguster les traditionnelles cuisses de grenouilles et de passer un excellent moment après avoir évoqué le souvenir de trois de nos Clubistes décédées récemment, mais comment mieux honorer leur mémoire que de continuer à vivre dans l'esprit qui les a animées : joie, bonne humeur, convivialité ?



A l'occasion de la vogue, il avait été décidé que nous participerions au vide-greniers. Si nous avons un peu renfloué la cagnotte du Club, nous avons surtout vécu une journée pleine de rires et de gaieté, avec la perspective de renouveler l'opération dans le futur.

Dans l'immédiat, le programme est le suivant : **Concours de coinche et pétanque le mercredi 9 Novembre ; repas de Noël le mercredi 15 Décembre ; Assemblée Générale 2023 le mercredi 18 Janvier**, avec renouvellement des adhésions et accueil des nouveaux membres, même si cela est possible toute l'année.

Rappelons que si vous avez l'âge de la retraite, vous pouvez adhérer avec votre conjoint(e).

Par ailleurs, il est important de redire que notre Club est affilié à la Fédération Nationale de Génération Mouvement.

Vie associative

Si on vous dit **potager**, vous allez sourire et penser : oui d'accord un potager tout le monde connaît !

Lors d'un entretien avec un des membres du club, il était question d'un certain type de potager. Il existe donc plusieurs types de potagers, certains potagers existaient jusqu'à une date pas si lointaine ici à Chevrières, on peut en voir encore quelques-uns.

Un peu d'histoire : le mot potager est dérivé de potage, qui signifie soupe semi-liquide à base de légumes, lui-même venant de "potus" (mot latin signifiant breuvage).

L'adjectif potager désigne les plantes dont on fait une utilisation culinaire.

Le nom potager est le lieu où l'on cultive ces plantes. Mais dans une cuisine, le potager désigne un appareil de cuisson en maçonnerie sorte de table de cuisson servant à chauffer les potages grâce à la chaleur fournie par les braises placées dans la partie inférieure (le creuset). Les potagers se sont généralisés dans les maisons individuelles à partir du 16^{ème} siècle et progressivement remplacés par les fourneaux en fonte à partir de la fin du 18^{ème} siècle mais à la campagne l'utilisation du potager va jusqu'au début du 20^{ème} siècle.

On peut citer aussi le potager comme le pot contenant le repas des ouvriers et encore le cuisinier de la bouche du roi spécialisé dans les potages.



Patricia pour le club



L' AFR (Association Familles Rurales) de Chevrières propose des séances de gym, chaque jeudi soir, à la salle des fêtes, de 19h15 à 20h15.

Ces cours collectifs sont encadrés par Ludovic Martin-Jarrand, coach diplômé.



Renforcement musculaire, cardio training, stretching sont les atouts majeurs d'une bonne rentrée sportive. Débutant ou confirmé, l'idée est de se faire plaisir en pratiquant un sport collectif.

Evacuer le stress de la journée de travail, entretenir ses articulations et améliorer sa souplesse, se retrouver dans l'effort et exercer en musique, voilà une recette qui devrait fonctionner !

Les cours ont repris mais il reste quelques places !

Une serviette, une bouteille d'eau, des baskets et une tenue confortable, c'est tout ce qu'il vous faut !

Venez essayer, la 1^{ère} séance est gratuite.
Plus d'infos au 06 73 81 94 59

Vie associative

➡ LES SAPEURS-POMPIERS DE CHEVRIÈRES

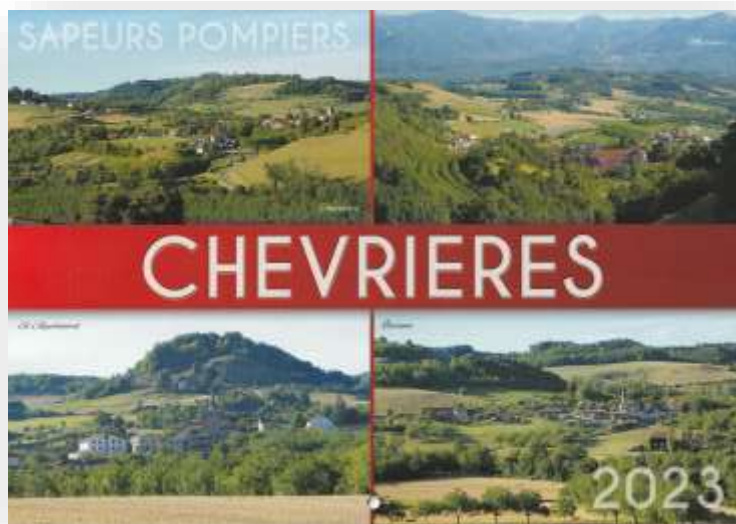
Comme chaque année en novembre, nous allons commencer nos tournées de calendriers. Petite nouveauté cette année, nous vous proposerons un calendrier 100% Chevriérois.

Le format reste le même mais, à l'intérieur, vous trouverez une mise en page différente sur laquelle figurent uniquement les pompiers de Chevrières.

Nous remercions d'ailleurs les 5 entreprises locales dont vous trouverez les encarts publicitaires au dos pour leur aide à la publication.

Cette période nous permet de partager un moment avec tous les habitants de nos 4 communes.

Nous vous remercions par avance pour l'accueil que vous nous réserverez.



Les petits boudins...

Nous vous invitons d'ores et déjà pour notre **traditionnelle matinée Boudins à la chaudière, saucissons à cuire et caillettes**, qui aura lieu le **samedi 28 janvier 2023**.

Petit rappel de la matinée boudins 2022 : les hommes de la caserne, dès 04h30 du matin, ont enfilé leur toque de cuisinier pour la traditionnelle fabrication des boudins. 240 kg ont été confectionnés, accompagnés de 700 caillettes et 80 kg de saucissons à cuire.

Tout s'est très bien passé et beaucoup de papilles du coin ont été ravies, dès le repas de midi !

Encore un Grand Merci à tous pour votre assiduité, cela nous encourage énormément !

Petite nouveauté : A l'occasion du **marché de Noël de Chevrières**, nous serons présents avec un **stand de dégustation d'huîtres**. N'hésitez pas à venir faire un tour !

Au niveau formation en 2022

Damien Bard et Laurent Patin ont terminé leur cursus de formation de sapeurs-pompiers volontaires (5 semaines de stage). Ils peuvent désormais participer à tous les types d'interventions.

Damien Chanron, Pascal Vignon et Frédéric Vivier ont quant à eux réussi leur stage pour devenir chef d'agrès pour les interventions dites « opérations diverses » (inondations, capture d'animaux, dégagement de voiries, etc.)

A la caserne de Chevrières, les 13 Sapeurs-Pompiers se forment continuellement, s'entraînent et se tiennent prêts à vous secourir, vous et vos proches, 24h sur 24. Tous les ans, chaque pompier du département de l'Isère doit effectuer au minimum 40 heures de formation de maintien des acquis.



Laurent Patin et Frédéric Vivier lors d'une session de formation

Vie associative

La caserne de Chevrières organise environ 14 séquences de formation par an pour ses sapeurs mais accueille également des agents des casernes des alentours.

Ces 14 séquences sont là pour nous mettre dans une situation proche du réel afin d'acquérir des automatismes et nous permettre d'aborder les interventions avec la meilleure préparation possible.

Pour réaliser ces formations, il nous faut des sites de manœuvre...

Le site du couvent de Murinais nous permet cela grâce à son architecture composée d'une multitude de volumes ! le site nous permet ainsi de recréer un appartement sur un étage et d'avoir de grands volumes sur une autre partie du site.

Nous nous y entraînons aussi bien pour l'incendie que pour le secours à personne.

Le 20 mai dernier, nous avons pu faire découvrir le site aux pompiers de Chatte et de Saint Antoine l'Abbaye dans le cadre d'une manœuvre conjointe.

Nous avons rassemblé pas loin de 30 sapeurs-pompiers, repartis dans 5 engins de secours (2 engins d'incendie et 3 engins de secours à personne). Cette manœuvre avait pour thème un feu d'appartement au 2ème étage. La partie incendie avait pour mission de rechercher une victime et le foyer d'incendie dans l'appartement complètement enfumé et la partie secours à personne devait prendre en charge 3 victimes (2 jouées par des sapeurs-pompiers, la 3ème étant un mannequin).

Nous avons pu tester nos connaissances et la capacité des équipes à travailler avec d'autres casernes.



Entraînement sur le site du couvent de Murinais

Par ailleurs, le site du couvent de Murinais étant conventionné avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Isère (SDIS38), celui-ci accueille d'autres types de stages tels que la formation initiale des sapeurs-pompiers professionnels, des entraînements des équipes spécialisés comme le GRIMP (groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux).

D'ailleurs, le GRIMP s'est invité dans d'autres lieu de Murinais ...

Et oui, le couvent n'a pas été le seul à avoir la visite du GRIMP !

Vous avez peut-être aperçu entre le lundi 31 janvier et le jeudi 3 février des hommes et femmes, en rouge, pendus au bout d'une corde, sur plusieurs sites de la commune.

En effet, la spécialités GRIMP (dont les tenues sont rouges) est un groupe de secours départemental, permettant d'intervenir, grâce à des cordes, dans tous les endroits inaccessibles avec les moyens dont disposent les pompiers locaux.

Vie associative

Ainsi, ils viennent en renfort afin d'aborder et évacuer les victimes dans les endroits les plus compliqués.

Afin de maintenir leurs connaissances et de parfaire leurs techniques, ils sont donc, tout au long de l'année, à la recherche de sites d'entraînements un peu complexes.

Trois sites de la commune de Murinais répondant tout à fait à ces critères ont donc permis l'organisation d'un de leur stage de recyclage pendant 4 jours.

Après une première intervention d'une équipe des Sapeurs-pompiers de Chevrières pour porter les premiers secours, le GRIMP est ainsi allé ramener au niveau du sol, une supposée victime, prise de malaise, dans les nouvelles cabanes perchées dans les arbres du Camping le Pont d'Adèle.

C'est ensuite le Séquoia devant l'église qui a fait les frais d'un accident d'élagage en son sommet, nécessitant l'escalade périlleuse, car glissante, de ses nombreuses branches.

Mais la vue du sommet en vaut vraiment le coup !

Après une restauration bien méritée, une troisième manœuvre (citée plus haut) a eu lieu au couvent. Celle-ci a permis de mettre en scène l'évacuation d'une personne obèse au deuxième étage d'un immeuble, en l'extrayant par la fenêtre.

A l'issue de ces quatre journées, les membres du GRIMP étaient très satisfaits de tous les sites rencontrés et cela a permis aux pompiers de Chevrières de se confronter à des situations compliquées, de travailler avec de nouveaux partenaires et d'observer leurs techniques.



Entraînement du GRIMP et de l'équipe des Sapeurs-Pompiers de Chevrières dans les cabanes perchées du Camping le Pont d'Adèle à Murinais

Vie associative

➡ PAROISSE SAINT LUC DU SUD GRÉSIVAUDAN

Nous nous permettons de vous rappeler quelques informations pour :

- un mariage religieux (si vous envisagez de vous marier en 2023, n'attendez pas et manifestez-vous sans tarder),
- un baptême,
- une communion,
- une confirmation,
- la catéchèse d'un enfant, d'un adolescent, d'un adulte,
- les lieux et horaires des messes en semaine ou le dimanche,
- le partage d'Évangile

Adressez-vous à

Maison Paroissiale située 6 Boulevard Riondel à Saint Marcellin

(04 76 38 12 84

paroisse.stluc38@gmail.com

Les heures de permanence sont les suivantes :

- mardi – mercredi – jeudi - samedi de 9h à 12h
- vendredi de 9h à 12h et de 16h30 à 18h30

Noël

*Le 18 décembre 2022 à 15h à l'Église de Chatte,
un après-midi chants de Noël multiculturels avec la Chorale paroissiale St Luc*

Cette année encore de nombreuses messes seront célébrées la veille et le jour de Noël dans plusieurs Églises à différents horaires. Vous trouverez tous les renseignements sur les feuilles hebdomadaires, sur le Mémorial ou sur les tableaux d'affichage des différentes Églises de la Paroisse.

Dans notre Église de Chevrières, une petite crèche est toujours installée à partir du 1er dimanche de l'avent aussi vous pouvez venir la voir et pourquoi pas prier.

Vous pourrez également en admirer d'autres dans plusieurs églises de notre paroisse. Renseignez-vous sur les lieux et les horaires.

Nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de Noël et nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2023.



Vie associative

➡ AEP (ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE) – LA KERMESSE

Le dimanche 21 août, le soleil agréablement généreux a accompagné Chevriérois et amis du voisinage venus renouer avec la traditionnelle Kermesse dont la COVID 19 nous avait privés ces dernières années.

Tôt le matin, le Clos des Tilleuls se transformait en une ruche bourdonnante des bénévoles venus disposer les assortiments divers préparés pour les visiteurs.

A 9 heures, le calme et le recueillement régnaient pendant la messe célébrée par le Père David qui était aussi un temps de commémoration du décès de plusieurs personnalités du village, harmonieusement accompagnée par le Chœur Paroissial Saint Luc.

Chacun pouvait ensuite déguster le traditionnel café, viennoiseries ou pâtisseries maison, ou se diriger vers le bar pour d'autres breuvages. Le stand de livres attirait les lecteurs et tous pouvaient tenter leur chance à « la roue du bonheur », pendant que les plus jeunes s'exerçaient à « la pêche à la ligne. »

A partir de 13 heures, l'AEP laissait le terrain au CLAC et diverses associations Chevriéroises pour s'occuper de la buvette et organiser le concours de pétanque.

En fin d'après-midi, Magic Lolo a fait rêver petits et grands avec son spectacle de magie. Le prestidigitateur a su faire voyager le public dans son étonnant univers féérique.

A 19 heures le traditionnel repas ravioles ramenait les habitués, heureux de retrouver les saveurs d'antan et surtout la convivialité et la simplicité du service en plein air.

Il nous reste, à la fin de ce moment festif à remercier :

- * tous ceux, nombreux (environ 80 personnes) de tous âges qui ont œuvré bien avant, la veille, le jour et le lendemain,
- * ceux qui ont donné du café, des pâtisseries, des lots...
- * les associations qui ont bien voulu prendre le relais de la buvette et du concours de pétanque, sans eux, nous ne pourrions plus assurer tout cela.

Quelques jours plus tard, le verre de l'amitié a conclu cette journée en rassemblant une cinquantaine de personnes. Ce moment de convivialité est apprécié de tous.

Cette kermesse est pour nous, membres de l'A.E.P. une journée de partage, de rencontre, de joie, d'amitié, de retrouvailles entre chevriérois, anciens chevriérois et personnes des villages environnants.

AEP – TABLES ET BANCS

Si vous voulez emprunter des tables et des bancs, pensez à réserver auprès de Pierre PAIN au 06-79-31-30-86 ou au 04-76-64-10-14, une caution vous sera demandée à cette occasion.

Vie associative

➡ LE CLAC



Nous nous sommes retrouvés cette année autour de nos événements traditionnels, et nous souhaitons vous remercier d'avoir répondu présents, contribuant à l'esprit convivial de notre commune.

Fête de la musique le 25 Juin

Vous avez été très nombreux cette année à répondre présent pour la fête de la musique.

Nous avons retrouvé la chorale de Chevières : les Kumbayas, et avons accueilli l'Accorde-Bretelle et Zion Road pour une fin de soirée plus « reggae ». L'ambiance a été au rendez-vous et nous vous en remercions.

Côté restauration Saucisses et Merguez (de Lucien Rousset et de la Ferme de Rossat) ont fait fureur.



Randonnée le Dimanche 28 Aout

Plus de 500 randonneurs et vététistes étaient au rendez-vous cette année encore, le Dimanche 28 Août, pour notre traditionnelle randonnée. Cet événement a permis aux locaux et à d'autres visiteurs, de découvrir nos sentiers et nos paysages. Le retour est toujours positif.

Journée sportive et très conviviale grâce aux (copieux) ravitaillements et à l'assiette « gourmande » composée de produits locaux (sauce tomate de Fx Montbarbon et viande de Lucien Rousset).

Vogue le week-end du 17 et 18 Septembre



Cette année pour le week-end de la Vogue, les 17/18 Septembre, les plus petits ont pu profiter des manèges, et les plus grands des tournois de pétanque en doublette le Samedi (organisé par l'association du Volant Sportif Cheviérois) et en triplète le Dimanche. Tous ont été impressionnés par le feu d'artifice offert par notre commune le Samedi soir.

Comme l'année passée, SUN MUSIC s'est ensuite occupé de nous réchauffer lors du bal en extérieur

Pour la première fois cette année, le traditionnel vide-greniers du Dimanche matin a cohabité avec un marché de créateurs. En tout, plus de 40 personnes ont exposé à travers les rues de notre village au son de la

Bandas les Barket's que nous retrouvons chaque année avec plaisir.

Petite nouveauté cette année, ce sont des Food Trucks, qui se sont occupés de la restauration. Ils ont permis de vous proposer une cuisine diverse et de qualité : anglaise (Kitching's fish'n Chips), japonaise (Oyo food truck), italienne (Pasta Pizza) et gourmande (La gaufre Liégeoise) . Nous nous sommes retrouvés à la buvette pour partager un moment de convivialité.

Le CLAC souhaite remercier tous ceux qui ont répondu présents, participants et bénévoles.

L'AG aura lieu le 09 Décembre 2022 à la salle des fêtes. Elle est ouverte à tous. Si vous désirez faire notre connaissance, nous rejoindre, ou nous proposer de nouvelles idées, n'hésitez pas à venir nous en faire part.

Nous nous retrouvons le Samedi 19 Novembre pour le deuxième tournoi de Tarot de l'année et les 22 et 23 Octobre 2022 pour un week-end d'exposition et construction en briques sur le thème de la brique unies (type L&G 🧱)

Vie associative

Briques Unies

**EXPO
CONSTRUCTIONS
EN BRIQUES**

**22 & 23
Octobre
10h-18h**



Chevrières

(salle des fêtes)

2€

GRATUIT
pour les
- de 5ans

**Buvette, animations,
tombola et vente !**



RECOGNIZED
LEGO® USER GROUP

www.briques-unies.fr

➡ LA COMPAGNIE LA BARTIFELLE ENTAME UNE NOUVELLE SAISON THÉÂTRALE

Mercredi 7 septembre, les comédiens de la Bartifelle ont fait leur rentrée.

Heureuse de se retrouver après la pause estivale, l'équipe a eu le plaisir de voir de nouveaux comédiens et comédiennes amateurs, manifester leur désir d'intégrer le groupe, afin de tenter une aventure théâtrale. La Bartifelle est ainsi passée de 7 à 12 acteurs, en accueillant Jacques Bonnet, Danielle Carrère, Frédérique Demoule, Céline Epting, Pascal Leguillette, venus rejoindre Clotilde Bonhoure-Effantin, Marie-Hélène Didry, Véronique Duminy, Janine Effantin, Richard Effantin, Laurence Gilibert, Dimitri Grancher.

L'association continue de faire confiance à la metteuse en scène Sophie Arnaud pour faire travailler les comédiens et monter le spectacle de cette saison. Celui de l'année dernière, construit à partir de saynètes d'une même thématique ayant beaucoup plu, la formule autour d'un nouveau fil rouge « le plaisir...de la table, de la rencontre et de la convivialité... » sera reconduite.

Les 2 premiers spectacles seront donnés, à la **salle des fêtes de Chevières, samedi 11 et dimanche 12 février 2023**. Ensuite, tels des saltimbanques, les artistes iront produire leur spectacle de village en village, à l'invitation d'associations.

Renseignements auprès de Richard Effantin 06 24 20 32 41.



Vie associative

**ASSOCIATION MUDITA YOGA
A CHEVRIERES DEPUIS 2012**

**YOGA
MEDITATION
GESTION DU STRESS**



SÉANCES À CHEVRIERES ET À ST VÉRAND

YOGA DOUCEUR

PARTENAIRE SPORT SANTÉ : ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE

MARDI 19H - 20H15

MERCREDI 14H15 - 15H30 - St VÉRAND -

VENDREDI 9H45 - 11H

BIENVENUS POUR UNE SÉANCE DÉCOUVERTE GRATUITE !

YOGA DU SON & MANTRA

UN JEUDI PAR MOIS 18H30 - 20H30

SÉANCE JEUDI 6 OCT ; 17 NOV ; 15 DEC

GESTION DU STRESS &

MÉDITATION DE PLEINE CONSCIENCE

3ÈME SAMEDI DU MOIS 9H30 - 12H30

PROCHAINE SÉANCE SAMEDI 15 OCTOBRE 2022

MÉDITATION & BIENVEILLANCE

DEUX JEUDIS PAR MOIS 18H30 - 20H30

SÉANCES INDIVIDUELLES À ST VÉRAND - SUR RDV -

MASSAGE BIEN-ÊTRE AU FÉMININ

ACCOMPAGNEMENT PAR LE MOUVEMENT

AVEC FLORE VITRY

L'ALLIANCE DU MOUVEMENT ET DE LA PRÉSENCE ATTENTIVE

06 60 04 16 84 - WWW.MUDITAYOGA.FR

Vous aimez chanter ?

Rejoignez la Chorale Chant du Monde «Les Kumbayas »



Avec Isabelle Gourgues



Répétition à Chevrières

les mercredis de 18H45 à 20h45

Nous sommes un joyeux groupe de choristes & notre répertoire est orienté chant du monde.



**Vous êtes toutes et tous les bienvenus pour
partager notre amour du chant dans une
ambiance chaleureuse !**

**Plusieurs concerts sont prévus dans l'année. En-Chantés de vous ren-
contrer !**

Inscription & Renseignements

auprès d'Isabelle 06 72 91 87 92

➡ RASSEMBLEMENT DE VOITURES SPORTIVES DE MARQUES ALPINE ET LANCIA

Après l'exposition de voitures anciennes du 19 septembre 2021, a eu lieu un rassemblement dédié aux voitures sportives des marques ALPINE et LANCIA.

ALPINE est une marque emblématique 100% française créée en 1955 par Jean Rédélé ingénieur à la base et plus jeune concessionnaire RENAULT de France. Il créa son premier prototype sur la base de la mythique 4 CV.

ALPINE a marqué le paysage sportif automobile des années 1970 et la berlinette A 110 a été championne du monde en 1973.

Je conseille aux lecteurs de ce bulletin (passionnés de voitures ou pas) de se rendre sur les sites "ALPINE" voir l'histoire d'une petite entreprise représentative du savoir-faire à la Française dont la simplicité, l'efficacité, l'originalité, ont contribué à créer un mythe dans le paysage automobile.

La marque ALPINE a été relancée en 2018 par RENAULT et la nouvelle A 110 est sans doute la plus belle réussite automobile 100% française de ces dernières années, dans le créneau des voitures grand tourisme.

Elle va piétiner sans complexe dans le jardin des fameuses Allemandes avec des prix très compétitifs.

L'exposition a rassemblé 23 voitures de la production, de 1964 à 2022, la plus ancienne "berlinette" de 1971 côtoyait la toute dernière A 110 GT.

Il ne faut pas oublier LANCIA et la satisfaction d'avoir rassemblé 2 modèles assez proches des championnes du monde 1972 et 1973.

Merci aux bénévoles du Clac qui ont assumé avec gentillesse le petit café toujours apprécié.

Merci aux participants (3 voitures sont venues de Savoie, 2 de l'Ardèche et une du Gard), ils ont découvert le secteur et ont promis de revenir.

Merci à Franck Rousset qui n'hésite pas à donner l'autorisation pour utiliser le parking municipal.

A bientôt pour de nouvelles aventures automobiles.

C. Parendel



LES SOUS DES ÉCOLES LAÏQUES ONT L'ÂGE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

Un peu d'histoire...

Bien peu de parents qui s'investissent dans un Sou des Écoles en début d'année scolaire savent qu'ils s'inscrivent dans une histoire vieille de plus de 150 ans.

Les lois scolaires qui ont créé l'école publique datent de 1881 et 1882. Elles ont été précédées par un mouvement national, la **Ligue de l'Enseignement**, créé en 1866 par des citoyens républicains, Jean Macé pour le plus connu d'entre eux, militant

pour l'installation d'un grand service national de l'éducation. Dès sa naissance, la Ligue de l'Enseignement multiplie les initiatives et parmi elles, une campagne citoyenne lancée en 1871 et nommée le « **Sou contre l'ignorance** ». Les citoyens étaient invités par voie de pétition à réclamer l'instruction obligatoire, gratuite, laïque et à appuyer leur signature par le versement « **d'un sou pour l'école** ». En 15 mois, près de 1,5 millions de signatures sont collectées.

À la suite de l'institution, en 1881, de « **l'enseignement primaire gratuit, laïque et obligatoire** », de nombreuses œuvres dites complémentaires de l'école voient le jour. Parmi elles, les **caisses des écoles**, devant favoriser la scolarisation des enfants indigents, souvent obligés de travailler très jeunes et les **sociétés des Sous des écoles** créées à l'initiative des citoyens, apportant leur concours à l'amélioration de l'enseignement. On disait société car la loi sur les associations n'avait pas encore été votée.

À l'origine, le sou des écoles vise à favoriser la fréquentation scolaire en fournissant aux enfants indigents fournitures, vêtements, livres, chaussures ; parfois une cantine est organisée.

Comme toutes les associations, le Sou des écoles repose sur l'engagement bénévole et les cotisations de ses adhérents.

À l'école ne rentre pas qui veut !

L'école est un milieu fermé dans lequel ne peuvent pénétrer que les personnes dont le statut professionnel l'autorise, ou qui ont été agréées à cet effet. Concernant les associations et donc le Sou des écoles, c'est le même principe qui s'applique. En droit français, l'association qui finance une activité durant le temps scolaire est considérée comme intervenante durant ce temps et doit donc être agréée.

Les communes restent chargées de l'organisation matérielle de l'enseignement scolaire : dans cette tâche, le maire est assisté par une commission scolaire municipale (article 5). Il leur incombe de recenser les enfants ayant l'âge légal d'instruction et les informer de la rentrée des classes (article 8).

Chroniques

Le Sou des écoles laïques à Chevrières.

Créé le **28 juillet 1907** par « les amis de l'Instruction populaire », les premiers membres du bureau sont A.Arnaud, A.Bajat, P. Dumoulin, Bonneton, Louis Baron et Jean Revol.

Les statuts de cette société précisent son but : « venir en aide pécuniairement et moralement à l'instruction des enfants des deux sexes par :

- * des fournitures scolaires gratuites, voire de vêtements,
- * le développement dans la jeunesse du goût du travail, l'amour de l'étude par l'attribution de prix et de livrets de caisse d'épargne aux plus méritants.

Les statuts autorisent la « participation des dames » à l'activité de l'association. En effet en 1907 la participation des femmes à la vie publique n'allait pas de soi!

Le Sou des écoles vit des cotisations de ses membres et des dons divers récoltés dans des boîtes placées dans des lieux recevant du public et les fêtes du village.

Si un enfant égare ou détériore les livres qui lui sont confiés, il devra les rembourser et sera même passible d'une amende.

Les familles nécessiteuses seront exonérées de la cotisation après avis d'une commission ad hoc.

Le 30 janvier 1978, **l'association des parents d'élève (APE)** est créée, elle couvre en octobre 1979 les quatre communes qui composent le S.I.S. (Syndicat Intercommunal Scolaire) : Bessins, Chevrières, Murinais et Saint-Appolinard.

Son objectif est le développement d'activités complémentaires à la mission de l'Education Nationale dans le domaine de la culture (musique, arts créatifs, voyages, etc..) et du sport (natation, ski, etc.). Il n'est plus de venir en aide aux enfants nécessiteux, notre pays ayant depuis 1946 une politique sociale très protectrice fondée par le Comité National de la Résistance (CNR) et baptisée « les jours heureux ».

Il faut saluer le dynamisme de ses membres qui donnent de leur temps et leur énergie pour organiser tout au long de l'année, seule ou conjointement avec d'autres associations de multiples manifestations afin de proposer à un tarif réduit des activités extrascolaires de qualité pour tous les enfants scolarisés. De surcroît, l'APE tout comme la plupart des autres associations, contribue par son action à la vie festive et culturelle de nos petits villages.



Les acteurs du Village

BERNARD SARL

Electricité

Entreprise située à Chatte

5 chemin de blagneux
38160 CHEVRIERES
06.48.45.78.11

BRECHON PAYSAGE

Paysagiste / Charpentier

860 Chemin de Maisonne
38160 CHEVRIERES
06.77.12.72.07
www.brechon-paysage-38.fr
contact@brechon-paysage-38.fr

JMR Rénovation

Rénovation - Aménagement - Petite
Maçonnerie

745 Chemin du Gollat
38160 CHEVRIERES
06.70.16.29.97
Jean-michel.romanet@orange.fr

DUMOULIN Energie

275 chemin de la croix de porte
38160 CHEVRIERES
07.49.32.47.97
secretariat.dumoulin.energies@gmail.com

PAKEBAT - Reynaud Kévin

Maçonnerie - Pose de fenêtre de toit VELUX

40 allée de blagneux
38160 CHEVRIERES
06.76.36.49.31
pakebat@orange.fr

TOURNIER Philippe

Métallerie

55 Chemin de la plaine
38160 CHEVRIERES
06.43.49.11.23
tourniermetal@gmail.com

CAFE - RESTAURANT Chevallier

100 pl. du souvenir français
38160 CHEVRIERES
04.76.64.12.53 / 06.84.75.15.61

LASSAUX Emmanuel

Photographe

Téléphone (sms uniquement) :
0603664130
elphotography@outlook.fr
<https://elphotography.photodeck.com/>

THOMAS Laure

Paysanne Boulangère

95 allée de bois et catelle
38160 CHEVRIERES
09.51.89.75.28
Présents sur le petit marché de
Chevrières les mardis de 16h à 19h sous les
tôles

ROUSSET Lucien

Vente de viande aux particuliers et au
magasin « Le palais fermier » à Chatte

45 Chemin de blagneux
38160 CHEVRIERES
06.75.79.46.05

LES JOLY's AUTOS

vente en ligne de pièces neuves et
d'occasion pour LANCIA FULVIA

25 Allée du bois de Catelle
38160 CHEVRIERES
04.76.38.90.73
contact@pieces-fulvia.com
<https://www.pieces-fulvia.com/>

Le Maraîchamp—MONTBARBON FX Maraîcher

25 allée de bois et catelle
38160 CHEVRIERES
07 86 02 85 49
lemaraichamps@gmail.com
<http://www.LeMaraichamps.com/>

MC PIZZA—COIRET Gilbert

Vente de pizzas à Saint Marcellin de-
vant le Colruyt

245 Allée de Bayanne
38160 CHEVRIERES
06 11 78 32 63

CARTIER Martine

Assistante maternelle agréée

255 imp. du chemin de St Appolinard
38160 CHEVRIERES
04.76.64.16.75

LOURDEAUX Claire

Assistante maternelle agréée

1135 chemin de la plaine
38160 CHEVRIERES
04.76.64.29.23

THOMASSET Pauline

Assistante maternelle agréée

40 Allée de Blagneux
38160 CHEVRIERES
06.46.28.88.62

REVOL Tatiana

Cours Particuliers et Soutien Scolaire
Anglais, Français, Russe

06.47.74.21.57
revoltatiana@gmail.com

Pour apparaître sur cette page, adressez-vous en Mairie.

Services

NUMEROS UTILES

Mairie 04 76 64 10 56
(Ouverture Public Lu 18h - 19h30, Me 8h - 11h30 et 17h - 19h)
(Permanences téléphoniques tous les matins de 8h00 à 12h00)

Ecoles, collèges, lycées, transport

Ecole maternelle (Chevrières) 04 76 64 11 95
Ecole primaire (Chevrières) 04 76 64 12 20
Ecole primaire (Murinais) 04 76 64 22 38
Ecole primaire (Saint Appolinard) 04 76 64 18 11
Cantine 04 76 64 37 92
(Lu, Ma, Je, Ve 10h - 14h , sinon laisser un message)
Garderie 06 45 31 50 89
(aux horaires de garderie , sinon laisser un message) 04 76 64 11 95
Collège Olympe de Gougues à Chatte 04 76 36 04 00
Collège Le Savouret à Saint Marcellin 04 76 38 15 96
Lycée polyvalent La Saulaie à Saint Marcellin 04 76 64 06 06
Lycée Bellevue à Saint Marcellin 04 76 38 20 17
ALLO Transisère 08 20 08 38 38

Service Eau et Assainissement

Pour demander un raccordement ou signaler des fuites
Aux horaires de bureau 04 76 36 90 57
En dehors de ces horaires 04 76 36 94 01

Déchèterie

Saint Sauveur 156 Rte de la croix de May..... 04 76 38 66 03
(horaires d'ouverture à consulter sur le site
<http://www.saintmarcellin-vercors-isere.fr/>,
onglet cadre de vie / déchèterie)

Aide à domicile

ADMR Chatte 04 76 38 69 16

Loisirs

Bibliothèque intercommunale (Chevrières) 04 76 38 15 54
Ludothèque (Saint Marcellin) 04 76 38 06 82
Le diapason (Saint Marcellin) 04 76 38 89 84

Pharmacie de garde des secteurs de Saint-Marcellin et du Royans

Pour connaître la pharmacie de garde, composer le 04 75 48 18 63. La garde commence le samedi 19h et se termine le samedi suivant 19h. Le dimanche, la pharmacie est ouverte de 9h à 12h. En dehors de ces heures et la nuit, il ne sera répondu qu'après un appel téléphonique.

Médecin de garde

La nuit, les jours fériés et le week-end du samedi 12h au lundi 8h, composez le 15. Seul numéro de l'urgence médicale en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux.

Chirurgien-dentiste

Les dimanches et jours fériés, composez le 15.

Centre hospitalier de Saint-Marcellin

Centre de consultations non programmées.
Accueil médicalisé de proximité. 04.76.64.90.90
Lundi au samedi de 8h30 à 18h30

Infirmières

A votre service 7j/7 et 24h/24

SAINT-MARCELLIN

Cabinet de soins infirmiers : 10 rue Lamartinière
04.76.64.05.51

Cabinet de soins infirmiers : Le Veymont, 4
avenue de provence 04.76.64.93.38

Cabinet de soins infirmiers Jean Naudin, Martine
Séjon, Imm L'Olympe, bd Riondel 04.76.64.04.79

Cabinet de soins infirmiers Julien Bossan,
Mohamed Eddikra, 06.87.38.67.10 - 04.56.33.51.63

Cabinet de soins infirmiers Carole Chevallier,
Laëtitia Lyonnet 04.76.64.47.16 - 06.75.20.60.06 -
06.87.54.04.14

CHATTE

Cabinet de soins infirmiers, centre de soins :
04.76.38.26.35

Samu **15**

Pompiers **18**

Gendarmerie **17**

Informations



ANIMATION JEUX
TOUT PUBLIC / GRATUITE

Ludotour

Vendredi 18 novembre



16H30 - 22H

CHEVRIÈRES



jeux et jouets pour toute la famille



Ludothèques intercommunales

La Ludo
Saint-Marcellin
04 76 38 06 82

Ludibul
Saint-Romans
04 58 88 00 23

www.saintmarcellin-vercors-isere.fr

Informations

➡ ETAT CIVIL

Naissances

Tyllian MAURE né le 30 Décembre 2021
Au foyer de Mickaël MAURE et Laure LAMBERT

Sophie PEIGAT née le 01 octobre 2022
Au foyer de Laurent PEIGAT et Agnieszka NIEDZWIECKA



Mariages

13 Novembre 2021 : Angéline COURTIN et Florian DIAS DE SOUSA
17 Décembre 2021 : Claudine GAUTHIER et Rachid ARGOUB
27 Mai 2022 : Ségolène CLEMENT et Vincent JOLY

Décès

Célia ZAPATA
Décédée le 06 novembre 2021 à 16 ans

Georges DIMIER
Décédé le 08 novembre 2021 à 68 ans

Bernadette ROUSSET née BERNE
Décédée le 20 Décembre 2021 à 97 ans

Paul VEHIER
Décédé le 02 février 2022 à 86 ans

Adrienne HUGONIN née MARION
Décédée le 18 Juillet 2022 à 92 ans

Umbertina FAYARD née FUMIATO
Décédée le 26 Juillet 2022 à 97 ans

Lucienne EFFANTIN DIT TOUSSAINT née DETROYAT
Décédée le 10 Septembre 2022 à 99 ans



➡ RÉSERVATION DES SALLES MUNICIPALES

Pour rappel, il est possible de réserver une salle municipale pour des événements privés ou associatifs. Comment procéder ?

1 - En vous rendant sur le site Internet de la commune, onglet « Vie municipale » et « Location » (<http://www.chevrieres.fr/4873-locations.htm>). Vous trouverez à cet endroit la description des espaces louables ainsi que le matériel disponible. Les tarifs et conditions de location sont également disponibles.

2 - Après avoir vérifié la disponibilité de la salle à la date souhaitée, merci de contacter la secrétaire de Mairie afin qu'elle pré-réserve la salle. Vous téléchargerez le dossier de réservation que vous remplirez et ramènerez à la mairie au plus tôt avec les papiers demandés lors de la location et les chèques de caution et de location.

Vous n'avez pas l'accès à Internet ? Contacter la Mairie au 04.76.64.10.56.

Informations

➡ AGENDA

21 Octobre 2022	Déchèterie Mobile	Parking du Cimetière
22/23 Octobre 2022	Exposition et conception de briques (type LëG 🧱) Organisée par le CLAC en association avec Briques Unies	A la Chevrière
29 Octobre 2022	Buvette du Rallye de La Noix Organisée par Le Volant Sportif Chevrière	Croisement Chemin de St-Marcellin et Chemin de la Porcherie
09 Novembre 2022	Concours de coinche et pétanque Organisé par Le Club du Golat	A la Chevrière
11 Novembre 2022 - 10h30	Commémoration de l'Armistice	Au monument aux morts
18 Novembre 2022	Ludothèque	A la Chevrière
19 Novembre 2022	Concours de Tarot Organisé par le CLAC	A la Chevrière
03 Décembre 2022	Son & Lumière et Journée des Lutins Organisés par la municipalité et l'APE	Au Village
09 Décembre 2022	Assemblée Générale du CLAC Organisée le CLAC	A la Chevrière
13 Décembre 2022	La Cabotte au P'tit Marché : Noël Approche ! Organisée par La Cabotte à Lou Petiot	A la Chevrière
14 Décembre 2022	Repas de Noël du Club du Golat Organisé par le Club du Golat	A la Chevrière
16 Décembre 2022	Repas de Noël de la Cantine Organisé par le Syndicat Intercommunal Scolaire	A la Chevrière
18 Décembre 2022	Après-midi Chants de Noël Multiculturels Organisé par la Paroisse Saint Luc	A l'Eglise de Chatte
14 Janvier 2023- 18h30	Vœux du Conseil Municipal	A la Chevrière
18 Janvier 2023	Assemblée générale du Club du Golat Organisée par le Club du Golat	A la Chevrière
28 Janvier 2023	Vente de boudins, Caillettes, Saucissons à cuire Organisée par l'amicale des pompiers	A la Chevrière
10/11 Février 2023	Théâtre : 1ères représentations de la Bartifelle Organisée par la Bartifelle	A la Chevrière
05 Mars 2023	Repas des aînés	A la Chevrière

Son et Lumière 2022

Noël
à

Chevrières

Samedi 03 Décembre 2022

à partir de 15h00

Gratuit

**PROGRAMME
A VENIR**

**Présence du
Père Noël**

Marché de Noël de Créateurs, Producteurs et Artisans locaux

Snacks de Noël - Buvette